



VOTEZ

du 27 novembre au 4 décembre 2014

DEOF :

Direction trop souvent oubliée, elle a du faire face ces derniers mois à des déménagements, à des évolutions informatiques .
Consolider « son cœur de métier » dans un contexte en mouvement permanent .
Tel est le défi que doivent relever nos collègues .
La CFTC ne veut pas que cela soit à n'importe quel prix...

Accord cadre :

Dès le 8 décembre 2014, au lendemain des élections, seules les organisations syndicales élues au CT National pourront participer à l'élaboration du nouvel accord cadre.
Pour la CFTC, ce futur accord cadre devra garantir à minima les engagements déjà contenus dans l'accord cadre 2012-2014 mais devra être amélioré afin de limiter les effets de la rigueur imposée par le contexte économique depuis plusieurs années.



DRH :

La volonté de réorganiser le service RH pour améliorer son efficacité au service des métiers et des collaborateurs.
Transformer les pratiques RH et managériales, en s'appuyant davantage sur l'encadrement et en promouvant la transversalité pourquoi pas ? mais...à la CFTC nous ne confondons jamais vitesse et précipitation...



Directions régionales :

La réforme territoriale va forcément impacter les DR. Que vont devenir les personnels ?
Quelles seront les conditions de travail demain ?
La représentante CFTC au CT National est l'une d'entre vous. Exerçant sont activité à la DR de Caen, vous pouvez compter sur elle pour vous défendre et défendre chaque métiers et implantations existantes. Si, faire et défaire devient un mode d'organisation pour la direction, elle ne doit pas pour autant démanteler ses équipes, se passer des back ou front office et s'éloigner du terrain.

CFTCC

DRS :

Impactée au cœur de son activité, votre représentante CFTC Ile de France connaît très bien les répercussions du rapprochement des établissements d'Angers et de Paris.
Rappelons que la CFTC a voté CONTRE ce dossier, seule une organisation syndicale s'est abstenue. Elle devra en assumer les conséquences.



Futures implantations des établissements à Bordeaux, Angers et partout ailleurs :
Vos représentants CFTC sont en activité sur le terrain .
La CFTC connaît bien les enjeux stratégiques des choix des futurs emplacements des immeubles CDC.

DDTR :

Les évolutions de cette direction commencent à se dessiner avec pour toile de fond les « grandes reformes nationale de l'organisation territoriale ».
La création de 2 nouvelles directions celle du réseau et celle de l'investissement territorial ne fait que reprendre ce qui, à priori ,existe déjà sur le terrain...prudente la CFTC lors des prochains CT souhaite connaître concrètement les effets de cette énième réforme sur les personnels



Choisissez bien vos représentant(e)s,
La qualité du dialogue social et votre Avenir en dépendent
VOTEZ CFTC

DSB :

A la croisée des chemins entre la réforme des professions réglementées et la réorganisation des «apporteurs d'affaires » sur lesquels elle s'appuie, DSB doit dans le même temps gérer depuis 2009 une refonte de son SI « SATURNE » couteux et dont la livraison est sans cesse repoussée. ..
Rien ne garantit que l'obtention de nouveaux mandats «comptes en déshérence et compte personnel de formation» seront de nature à lever l'inquiétude des personnels sur leur devenir. Turn-over élevé, management qui se crispe...Les personnels de DSB en ont assez. Pour la CFTC il est urgent de passer de la parole aux actes et de mettre fin au stress au travail!





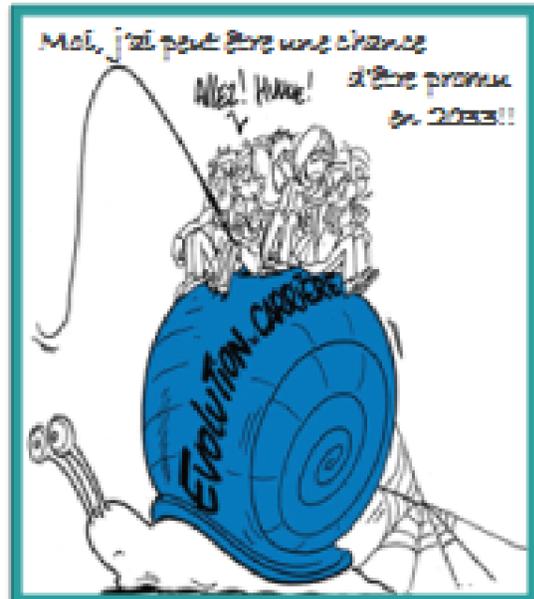
VOTEZ



LA CFTC J'Y CROIS, JE VOTE CFTC



Aspect des penes
Conditions de travail
Sens des responsabilités
Négociations
AGIR
Dialogue
Détermination
POUR NE PAS SUBIR



CFTC

Aménagement du temps de travail

- Aménagement de la semaine sur 4 jours
 - Développement du télétravail pour permettre d'accéder à toutes les demandes
 - Améliorer le dispositif MATT en permettant son accès dès l'âge de 50 ans
 - Réduction du temps de travail significative et égalitaire pour tous nos collègues handicapés
 - Harmonisation Public / Privé des autorisations d'absences individuelles
 - Transfert des jours CET vers le PEE ou PERCO
 - Création d'un congé de soutien familial et/ou possibilité de dons de congés
 - Abondement des CET par l'employeur lors d'une naissance « congés parentalité »
- Compensation systématique par des recrutements pour que le bien être des uns ne pèse pas sur celui des autres...**

CFTC COMITES TECHNIQUES

C'est décidé

JE VOTE CFTC

AVANT TOUT!

NE DONNONS L'HUMANITE



Carrière, promotions, salaires, NAO, recrutements, mobilité

- Augmentation du nombre de postes aux concours
- Augmentation du nombre de postes aux choix
- Recrutement : effectif adapté à la charge d'activité
- Adéquation des épreuves des examens professionnels à l'activité
- Aide à la mobilité géographique en cas de déplacement géographique du lieu de travail



Rémunération

- Augmentation du point d'indice pour les personnels privés
- Augmentation conséquente de l'ACF pour les personnels publics
- Mode de calcul de la prime 2eme niveau pour les catégories B et C identique à celui déjà utilisé pour les catégories A (18 % de l'échelon terminal de l'indice)
- Extension de la PVO
- Amélioration du taux de la prime individuelle d'intéressement
- Augmentation du taux d'abondement PEE-PERCO



- ### Les mutuelles :
- Prise en compte de la fiscalisation des cotisations mutuelles
 - Adaptation du contrat CNP sur la perte de salaire en cas de demi traitement au regard de la nouvelle législation sur les retraites.

Choisissez bien vos représentant(e)s
la Qualité du dialogue social et votre Avenir en dépendent

VOTEZ CFTC

